



Voiture : pompe a eau grippé, courroie cassé, demande indemnisation

Par **missparker67**, le **17/06/2010** à **15:23**

Bonjour, rnrnLa pompe à eau de mon Alfa roméo GT (4 ans et demi et 65 000 kms) est grippée ce qui a entraîné l'arrêt et la casse de la courroie de distribution. rnSachant qu'une pompe à eau ne doit jamais gripper, nous souhaiterions qu'Alfa Romeo prenne en charge la réparation du véhicule. rnNous sommes client chez eux depuis une 20e d'année. rnrnNous avons fait appel à Alfa Romeo pour une éventuelle prise en charge. rnCar les conditions de change d'une courroie de distribution sont 120 000 kms et 5 ans) hors Alfa Romeo nous a laissé entendre qu'il ne prendrait rien en charge. rnrnNous souhaiterions obtenir une aide pour qu'Alfa fasse le nécessaire pour réparer notre véhicule. rnPourriez-vous nous aider en nous indiquant la démarche à suivre. rnMerci bien